

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

13 décembre 2019

Date d'affichage :

26 décembre 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 19 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 2), M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET (à partir de la question de la question n° 4), Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU (à partir de la question n° 4), RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 3

M. Eric HURTUBISE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Françoise LAFOND

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 3

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre BOISSET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20191219-DELIB191206-BF
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2019**

QUESTION N° 6

OBJET : Budget Principal : décision modificative n° 3

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 4 décembre 2019.**

Il s'agit de la 3^{ème} décision modificative (DM) de l'année relative au budget principal.

Concernant le fonctionnement, la DM procède à la valorisation du Quotient familial qui permet de matérialiser l'importance de l'accompagnement social des usagers des différents services délivrés par la ville. Ainsi le QF pour 2019, intégrant l'ensemble des usagers éligibles au dispositif, représente un montant de 509 897€ qui est en léger recul par rapport à celui de l'exercice précédent (531 221€). Sont aussi inscrits en recettes et en dépenses les reversements des subventions de la CAF à l'ARJ (24 522€) et aux centres sociaux (5 801€).

Concernant l'investissement, seule l'opération de réaménagement du parc des fêtes nécessite un ajustement de 13 000€, ces crédits sont pris sur la ligne des grosses réparations de voirie.

Le détail par ligne est présenté dans le tableau qui suit :

COMMUNE DE RIOM

FONCTIONNEMENT

Article	Chapitre	LC	Libellé	Montant
657362	65	15553	subventions QF restaurant scolaire	394341,00
657362	65	15557	subventions QF école de musique	16209,00
657362	65	15556	subventions QF école de dessins	9269,00
657362	65	15550	subventions QF accueil de loisirs	35313,00
657362	65	15559	subventions QF extra scolaire centre aéré	14111,00
657362	65	15552	subventions QF périscolaire	40654,00
6574	65	17805	versement CAF PSEJ ARJ	24522,00
6574	65	17845	versement CAF PSEJ LAEP	5801,00
TOTAL DEPENSES				540220,00
7476	74	7583	participations QF restaurant scolaire	394341,00
7476	74	7588	participations QF école de musique	16209,00
7476	74	7587	participations QF école de dessins	9269,00
7476	74	7591	participations QF accueil de loisirs	35313,00
7476	74	11882	participations QF extra scolaire centre aéré	14111,00
7476	74	7589	participations QF périscolaire	40654,00
7478	74	7040	subvention CAF PSEJ ARJ	24522,00
7478	74	8863	subvention CAF PSEJ LAEP	5801,00
TOTAL RECETTES				540220,00

INVESTISSEMENT

Article	Chapitre	LC	Libellé	Montant
2315	19002	30474	aménagement parc des fêtes	13000,00
2315	23	1113	grosses réparations voirie	-13000,00
TOTAL DEPENSES				0,00
TOTAL RECETTES				0,00

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver les modifications budgétaires décrites ci-dessus relatives au budget principal.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 19 décembre 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20191219-DELIB191206-BF
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

RIOM